

Requérant

Monsieur Sergei ZIABLITSEV

Refus de la requête du 10/03/2021 à 14:59

Votre demande, inexploitable en l'état, n'est pas rédigée en français et semble s'apparenter à une réclamation préalable («demande d'indemnisation pour préjudice») et non à une requête.